M. Stevens: La question supplémentaire que je désire poser au ministre découle d'un communiqué de l'Agence internationale de presse dont voici le texte:

(1427)

Le ministre des Finances Jean Chrétien déclare qu'il a une somme de 100 millions de dollars qu'il ne peut pas distribuer.

Cette phrase fait allusion au bill sur le crédit d'impôt à l'emploi. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand ce bill sera déposé et combien d'emplois seront créés par les dispositions de ce bill, en supposant qu'il soit rapidement adopté par la Chambre?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'espère que ce programme créera au moins 50,000 nouveaux emplois l'année prochaine.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, en supposant que le ministre puisse présenter ce bill immédiatement et qu'il soit adopté rapidement, peut-il dire quand la création d'emplois se fera sentir, si le bill était adopté avant l'ajournement? Après combien de temps les gens pourront-ils trouver du travail grâce à ce nouveau bill?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis conscient que le ministre tient à répondre à ce genre de question, mais j'avertis la Chambre que nous commençons à nous éloigner du sujet. Nous parlons d'un futur projet de loi et, en outre, nous commençons à poser des questions hypothétiques. Toutefois, je fermerai les yeux.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, le bill ne pourra être prêt avant la semaine prochaine. Quand nous avons commencé l'étude du bill C-11, le député a dit que le débat en deuxième lecture durerait trois ou quatre jours, et il a duré trois semaines. Par conséquent, je ne peux pas avoir tellement confiance en lui.

M. Stevens: C'est faux.

Des voix: C'est faux.

LA RECHERCHE

LES ENCOURAGEMENTS AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MANUFACTURIER

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie. Étant donné le déficit de plus de 10 milliards de dollars que le Canada a accusé l'an dernier au chapitre du commerce des biens de fabrication, déficit qui atteindra peut-être les 11.5 milliards de dollars cette année, et étant donné que nos produits ne pourront être concurrentiels sur les marchés internationaux que si le Canada a un certain avantage sur le plan technologique le ministre a-t-il l'intention de présenter de nouveaux programmes ou de prévoir de nouvelles mesures d'encouragement pour promouvoir la recherche et le développement dans le secteur manufacturier de l'économie afin de permettre un meilleur rendement, de donner de l'expansion à notre commerce extérieur et de créer des emplois pour les Canadiens?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, le bill que mon collègue, le ministre des

Ouestions orales

Finances, a présenté à la Chambre et que nous étudions en ce moment contient certaines mesures à ce sujet. Ces mesures consistent en des dégrèvements d'impôts de 5 p. 100 pour les investissements et de 10 p. 100 pour la recherche et le développement. En outre, notre politique d'adjudication de contrats à des firmes du secteur privé fait l'objet d'une expansion, ce qui devrait nous aider à résoudre le problème. Je partage les soucis du député à ce sujet. L'industrie canadienne est en très mauvaise posture et devrait être relevée.

LE RETARD APPORTÉ AUX NOMINATIONS AU CONSEIL MÉDICAL ET AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES ET EN GÉNIE

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, doit-on considérer le fait d'avoir retardé de plus de six mois la nomination du président du Conseil médical du Canada et du président et des membres du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie comme un signe encourageant? Quand doivent-ils être nommés?

M. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, nous espérons que cela ne tardera pas trop. Quand au Conseil médical du Canada, je laisse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social le soin de répondre.

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je suis à étudier certaines candidatures pour le poste de président du Conseil médical du Canada. Je comprends que cette nomination est urgente, mais il n'a jamais été question, que je sache, de la retarder délibérément comme on l'a laissé entendre.

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

ON DEMANDE UN ÉTAT DES DÉPENSES DE LA COMMISSION MCDONALD ET DE CELLES ENTRAÎNÉES PAR L'OPPOSITION À LA COMMISSION KEABLE

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, ma question s'adresse au solliciteur général. Pourrait-il dévoiler à la Chambre les sommes d'argent qui ont été dépensées jusqu'à maintenant en frais d'honoraires d'avocats et autres frais judiciaires relatifs à la Gendarmerie royale du Canada, dans la tentative infructueuse de son ministère de s'opposer à la Commission Keable et au dévoilement honnête de toutes les circonstances entourant l'action du comité spécial de la GRC chargé de découvrir des pseudo-activités subversives?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Je veux tout d'abord répondre à l'honorable député que tous les documents en notre possession relatifs aux allégations de pratiques douteuses ou possiblement illégales ont déjà été déférés à la Commission qui a été établie par le gouvernement fédéral justement pour enquêter sur les activités, les pratiques et les procédures de la GRC. Il est donc extrêmement difficile d'admettre la prémisse de la question de l'honorable député à l'effet que nous essayons de cacher quoi que ce soit quand tous les documents en notre posssession, et quand toutes les allégations qui nous ont été faites ont déjà été déférés à une commission d'enquête présidée par un juge de la Cour suprême de la province de l'Alberta. Quant au montant dépensé pour